

Vos questions / nos réponses

Suspension du permis de conduire et reprise.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/08/2025 10:06

Bonjour à tous ! J'ai récemment perdu mon permis de conduire, j'ai évité un chevreuil au dernier moment, j'ai perdu le contrôle de mon véhicule et j'ai terminé dans un arbre. Je n'ai blessé personne mis à part moi même (le chevreuil va bien, j'ai réussi à ne pas le toucher). Je consomme du cbd et le test salivaire a révélé une positivité au thc, je n'ai bien entendu pas conduit sous substance, j'avais consommé la veille et l'accident a eu lieu 8 heures après. Je n'ai pas fait appel car il m'est impossible d'être dans un endroit où il y a du monde (trouble anxiodepressif majeur), je me suis donc laissé faire... J'aimerais récupérer mon permis mais j'ai des problèmes de santé, j'ai des crises de douleurs incapacitante (cage thoracique, dos et genoux) qui sont uniquement soulagé par le tramadol. Je vais devoir faire un test de dépistage et j'ai plusieurs questions : - Combien de temps avant le test urinaire devrais-je arrêter le tramadol pour qu'il ne me soit pas reproché de consommer opioïde ou opiacé ? - Même question pour le cbd, le taux de thc est inférieur à 0.3% mais vu qu'on m'a suspendu le permis pour cela, est-ce que je vais être positif au thc à un test urinaire ? Combien de temps avant la prise d'urine devrais-je arrêter le cbd ? J'ai fait pas mal de recherche mais les données sont trop vague. En vous remerciant d'avance et en vous souhaitant une agréable journée/soirée.

Mise en ligne le 06/08/2025

Bonjour,

D'après les informations dont nous disposons à ce jour, la consommation ponctuelle ou répétée de CBD contenant 0,3% de THC ou moins peut positiver un test de dépistage salivaire jusqu'à 3 heures après la prise.

Dans le cas d'un usage chronique quotidien, ces produits peuvent rendre positif un test de dépistage salivaire, sanguin ou urinaire. Nous n'avons pas d'autres indications de durée de positivité que celles mentionnées pour le cannabis, à savoir :

Dans la salive :

- 6 à 8 heures dans le cas d'un usage occasionnel et modéré (jusqu'à un joint par semaine).
- jusqu'à 24h pour plus d'un joint par semaine, voire dans certains cas jusqu'à 8 jours après l'arrêt de la consommation dans le cas d'un usage chronique quotidien.

Dans les urines :

- de 3 à 5 jours dans les urines en cas d'usage occasionnel (jusqu'à un joint par semaine).
- 30 à 70 jours dans les urines en cas d'usage régulier (plus d'un joint par semaine).

Dans le sang :

- de 2 à 8 heures dans le sang pour le THC
- chez les usagers ayant une consommation quotidienne et intensive, le THC peut parfois être dépisté dans le sang jusqu'à un mois après l'arrêt de la consommation.

Enfin, s'agissant du Tramadol, les durées de détection seraient comprises entre 12 et 24 heures dans le sang et jusqu'à 72 heures dans les urines.

Toutes ces informations sont consultables sur les fiches produits que nous vous joignons en bas de message. Si d'autres questions se posent quant à vos usages et à la récupération de votre permis de conduire, n'hésitez pas bien entendu à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- ["Les opioïdes"](#)
- ["Le CBD"](#)
- ["Le cannabis"](#)